



La présente fiche d'information a pour but de donner un aperçu des conclusions du rapport d'examen et d'analyse des coûts de la transformation de l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12^e année de l'Assemblée des Premières Nations, qui évalue la mise en œuvre de la réforme du financement de l'éducation des Premières Nations dans les réserves, entreprise par le gouvernement du Canada.

Évaluation de la mise en œuvre de la transformation de l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12^e année

- En 2019, et en collaboration avec l'APN, le gouvernement fédéral a mis en œuvre une nouvelle stratégie de financement pour l'éducation des Premières Nations.
- Cette stratégie, appelée Transformation de la maternelle à la 12^e année, a remplacé les programmes d'éducation obsolètes, inefficaces et inadéquats fondés sur des propositions par un financement de base plus prévisible.
- La transformation comprend deux composantes :

1. Mise en œuvre de la formule de financement régional provisoire (FFRP)

2. Élaboration d'ententes régionales en matière d'éducation (ERE)

Figure 1 : Participants aux entretiens pour le rapport d'examen et d'analyse des coûts de la transformation de l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12^e année



- En 2024, l'APN a procédé à un examen du processus de transformation de l'éducation de la maternelle à la 12^e année (Transformation) afin d'évaluer la manière dont la transformation a été mise en œuvre depuis son entrée en vigueur en 2019.
- Bien que la transformation ait augmenté le montant du financement que la plupart des Premières Nations reçoivent pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année, le modèle de financement actuel est insuffisant pour répondre aux besoins réels et avérés des Premières Nations.
- Des améliorations immédiates du financement à l'échelle nationale sont nécessaires dans des domaines fondamentaux tels que l'éducation inclusive, les langues, la culture, la nutrition et les infrastructures, quel que soit le statut de l'entente régionale en matière d'éducation.



Au-delà de la comparabilité provinciale : Quantifier l'écart

Lacunes communes dans la FFRP

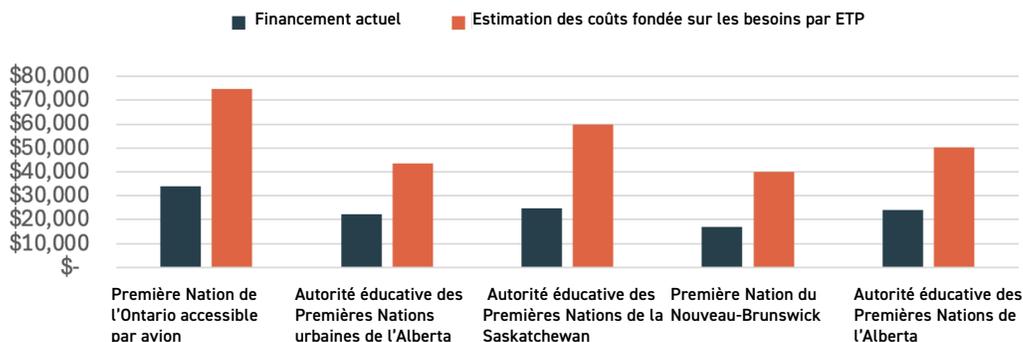
- Langues et culture
- Éducation inclusive
- Infrastructures scolaires
- Ajustement pour l'éloignement
- Adaptation pour les petites écoles
- Ajustement pour les écarts de résultats
- Nutrition
- Services de troisième niveau
- Retraite des enseignants
- Administration

Les lacunes cernées sont principalement axées sur la satisfaction des besoins uniques des Premières Nations, tout en reconnaissant qu'elles ne partent pas du même point.

- En 2019, le Canada a introduit la FFRP qui utilise le modèle provincial de financement de l'éducation comme référence pour déterminer les allocations, avec des adaptations pour répondre aux besoins particuliers des écoles et des élèves des Premières Nations.
- Le gouvernement du Canada doit continuer à mettre en œuvre des améliorations à l'échelle nationale, en particulier dans les domaines où les besoins sont importants, comme les langues et la culture, la nutrition, les infrastructures scolaires et l'éducation inclusive.
- Les recherches de l'APN montrent que le financement actuel de l'éducation inclusive est environ 2,5 à 5 fois inférieur aux besoins avérés des Premières Nations.¹
- D'autres défis sont à relever dans le cadre de ce processus :
 - Les demandes d'amélioration du financement présentées par les Premières Nations ont souvent été ignorées par Services aux Autochtones Canada (SAC).
 - Les ventilations du financement au titre de la FFRP sont trop compliquées et comportent parfois des erreurs de calcul ou l'omission de données essentielles.
 - Les retards de financement empêchent les Premières Nations de gérer efficacement leurs ressources.
- D'après la figure 2, les coûts nécessaires pour atteindre la parité des résultats sont plus de deux fois supérieurs au financement actuel déterminés par la FFRP.

1. Assemblée des Premières Nations (26 septembre 2023), [Rapport sommaire sur l'établissement des coûts de l'éducation inclusive pour les Premières Nations](#).

Figure 2 : Financement actuel par étudiant par rapport au financement fondé sur les besoins*

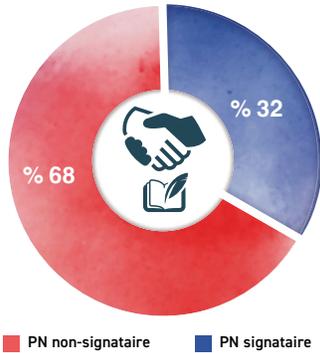


* Le graphique montre l'écart entre le financement actuel, reposant sur la comparabilité provinciale, et le financement demandé, fondé sur les besoins réels. Les chiffres sont présentés sur la base d'un financement par élève. Les données sur les coûts pour les deux premières Premières Nations sont estimées par MNP, et les données pour les trois dernières sont basées sur les demandes de budget fondées sur les besoins et soumises par les signataires d'ERE.



Ententes régionales en matière d'éducation

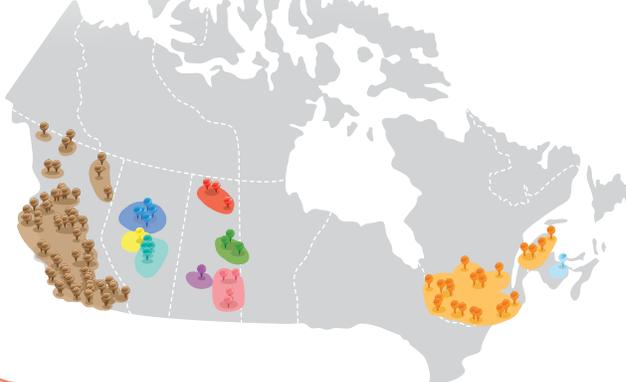
Figure 3 : Paysage des Premières Nations signataires d'une entente régionale en matière d'éducation



Le Canada s'est engagé à conclure 20 ERE d'ici 2023
Le Canada a conclu 10 ERE en date de 2025

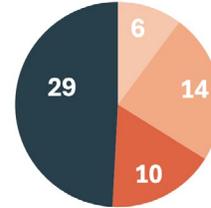
- Les ERE sont un mécanisme qui permet aux Premières Nations d'élaborer leurs propres ententes locales, régionales ou fondées sur les traités en matière d'éducation, qui définissent le financement nécessaire pour mettre en œuvre leur vision du contrôle de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations.
- SAC n'a pas réussi à obtenir de financement pour les ERE et le Canada n'a pas alloué de fonds au cours des deux dernières années. Ce manque de financement a bloqué les négociations de nouvelles ententes. À l'heure actuelle, six ERE ont été finalisées, mais n'ont pas été signées en raison du manque de financement.
- La plupart des Premières Nations du Canada, y compris la majorité des signataires d'ERE, n'ont pas réussi à négocier un financement fondé sur les besoins, malgré de multiples demandes de budget à Services aux Autochtones Canada (SAC).
- Trois autorités éducatives des Premières Nations signalent que leurs ERE sont financées au moins à 50 % en dessous de leurs besoins.

Figure 4 : Paysage des Premières Nations signataires d'une entente régionale en matière d'éducation



- SAC ne dispose pas des fonds nécessaires pour conclure de nouvelles ERE, mais le ministère continue de faire avancer les négociations, plaçant ainsi les Premières Nations dans une situation d'échec.
- Le Canada n'a pas réussi à appuyer les Premières Nations qui souhaitaient obtenir une ERE, car le processus de soumission du budget n'est pas clair et les décideurs présents à la table des négociations ne sont pas adéquats.
- On estime qu'au cours des cinq prochaines années, 4,6 milliards de dollars seront nécessaires pour l'enseignement primaire et secondaire des Premières Nations et la conclusion d'ERE.

Figure 5 : État d'avancement des tentatives d'ententes régionales en matière d'éducation



- ERE achevées mais non mises en œuvre en raison d'un manque de financement.
- Étapes de l'élaboration et de l'approbation de l'ERE.
- Groupes des Premières Nations qui avaient initialement manifesté leur volonté de conclure une ERE et se sont officiellement retirés ou ont suspendu le processus.
- État inconnu, ce qui suggère que ces Premières Nations ont peut-être interrompu leurs efforts en raison de difficultés internes ou d'une perte de confiance dans les résultats des négociations.



Infrastructures scolaires

- Le rapport indique que le manque de financement pour le fonctionnement et l'entretien (F et E) représente une préoccupation majeure pour la plupart des personnes interrogées. Malgré l'augmentation globale du financement de base depuis la mise en œuvre de la FFRP, le financement du F et E a diminué, avec des réductions allant jusqu'à 40 ou 50 %.
- L'état des écoles des Premières Nations représente un échec patent de la part du Canada. La moitié des écoles des Premières Nations – 202 au total – accueillent trop d'élèves, et 56 écoles doivent être remplacées immédiatement en raison de leur mauvais état ou de leur âge. Certaines écoles présentent des risques connus en matière de santé et de sécurité qui n'ont pas été traités en raison d'un manque de financement.
- Le Canada doit donner à toutes les Premières Nations la possibilité de construire et d'entretenir les infrastructures scolaires dont elles ont besoin en leur donnant l'occasion d'inclure des processus d'investissements relatifs aux infrastructures scolaires dans les ententes nouvelles ou existantes.
- En outre, 54 % des élèves des Premières Nations sont contraints de quitter leur communauté pour obtenir un diplôme d'études secondaires dans des écoles provinciales mal équipées pour répondre à leurs besoins culturels et linguistiques et où ils sont confrontés à un racisme systémique.
- La SPB pour 2025 de l'APN estime le besoin réel en matière d'infrastructures scolaires dans les réserves à 5,25 milliards de dollars en capital, 3,037 milliards de dollars pour le fonctionnement et l'entretien, et 1,07 milliard de dollars pour les transports.

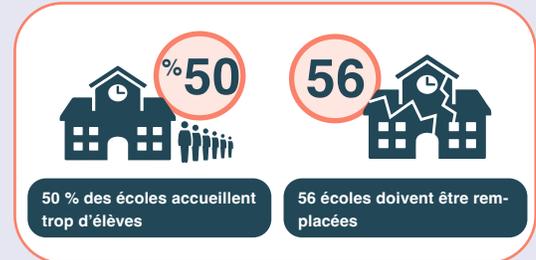
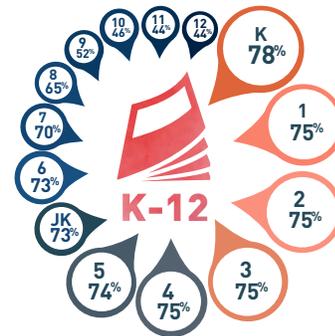


Figure 6 : Pourcentage d'écoles primaires et secondaires offrant des classes de la maternelle à la 12^e année, 2019



Source : Services aux Autochtones Canada, liste nominative, 2019-2020
*Les écoles AES et MK sont incluses

Paysage des écoles primaires et secondaires des Premières Nations



120 000 élèves des écoles primaires et secondaires des Premières Nations vivent dans des réserves



Plus de 450 écoles des Premières Nations



Plus de 634 Premières Nations



Plus de 70 langues

*Pour obtenir la liste complète des recommandations, veuillez consulter le rapport de l'Assemblée des Premières Nations intitulé *Examen et analyse des coûts de la transformation de l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12^e année*, page 3-4.